



27 mars 2026

## **Sextos, flexibilité dans les budgets et prévention de la violence**

### *3. Prévention de l'envoi de sextos chez les jeunes*

Le gouvernement du Québec prévoit [un montant de quatre millions](#) pour le [projet SEXTO](#) et pour les partenaires afin de « renforcer les capacités d'action du milieu scolaire, des policiers et des procureurs » dans la prévention d'envoi de sextos. En effet, l'envoi d'images intimes entre jeunes peut avoir des conséquences graves et être considéré comme de la pornographie juvénile. Plusieurs jeunes et leurs parents le réalisent trop tard. La Sûreté du Québec mène d'ailleurs des initiatives de sensibilisation auprès des parents à ce sujet.

### *2. Plus de souplesse pour les budgets en éducation*

La ministre de l'Éducation, Sonia LeBel, a annoncé qu'elle souhaite [alléger le fardeau administratif des centres de services scolaires](#). Dans une volonté de décentralisation, elle fait passer le nombre d'enveloppes budgétaires administratives de 261 à 40. L'objectif est de donner plus de flexibilité aux écoles et de réduire le temps passé à des tâches administratives. On précise que les modifications ne changeront rien aux sommes dont disposent les CSS.

Mme LeBel [a ajouté mercredi](#) que les règles budgétaires seront déployées « beaucoup plus rapidement que l'année passée, à la demande du réseau, [...] pour être capable de s'assurer que chaque dollar investi par le gouvernement du Québec, parce que c'est la priorité du gouvernement, se rend pour les élèves ».

### *1. Les parents ont un rôle à jouer dans la prévention de la violence et de l'intimidation*

À l'occasion de la Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles, Mélanie Laviolette, présidente de la FCPQ, [a mis de l'avant le rôle essentiel des parents](#) dans la prévention : « c'est de notre responsabilité d'être des exemples de civilité et de respect, à la maison comme à l'école. » Au micro de Richard Martineau, elle [a rappelé que « nos enfants nous imitent](#), pour le meilleur et pour le pire ».

Les résultats de la troisième édition de l'enquête nationale sur le bien-être des familles québécoises révèlent que 10% des parents [rapportent que leur enfant subit de l'intimidation ou de la discrimination](#) fréquemment à l'école. De plus, plus de la moitié des parents disent que leur enfant a déjà vécu une expérience d'intimidation ou de discrimination.

La Santé publique de Montréal s'est d'ailleurs [inquiétée de la violence dans les écoles](#) cette semaine, qui serait en augmentation particulièrement à l'égard des filles.